

Indice des Prix à la Consommation

Méthodologie et principaux résultats

8 décembre 2009

Plan

Introduction

- 1. Méthode actuelle de mesure de l'inflation au Maroc*
- 2. Raisons de la réforme de l'indice du coût de la vie*
- 3. Présentation du nouvel indice des prix à la consommation*
- 4. Principaux résultats du nouvel indice des prix à la consommation*
- 5. Le calculateur de l'indice des prix personnalisé*

Introduction

L'inflation est définie comme étant la hausse généralisée et durable du niveau des prix. Elle est généralement mesurée par le biais d'un indice des prix à la consommation qui synthétise l'évolution des prix des différents biens et services.

De par ses missions, le Haut Commissariat au Plan (HCP) réalise une enquête permanente sur les prix à la consommation dont les données servent de base pour le calcul mensuel de l'Indice du Coût de la Vie (ICV). Cet indice est utilisé principalement :

- ✓ Comme estimateur du taux d'inflation général ;
- ✓ pour l'élaboration de la politique monétaire ;
- ✓ pour l'analyse de la conjoncture économique ;
- ✓ pour l'indexation des contrats entre les différents partenaires socio-économiques;
- ✓ comme déflateur des agrégats de la comptabilité nationale.

Depuis 2005, le HCP a entrepris une réforme majeure de l'indice actuel pour tenir compte des nouvelles données disponibles et des derniers développements méthodologiques en la matière.

Dans cette note, nous rappelons d'abord les principales caractéristiques de l'ICV en tant qu'instrument actuel de mesure de l'inflation au Maroc avant d'aborder les aspects méthodologiques et les principaux résultats du nouvel indice (IPC) qui sert désormais comme nouvelle mesure de l'inflation.

1. Méthode actuelle de mesure de l'inflation au Maroc

Le premier dispositif de suivi des prix depuis l'indépendance du Maroc remonte à 1959 avec l'instauration de l'indice du coût de la vie. Ce système a connu plusieurs réformes visant l'amélioration de ses aspects méthodologiques dont notamment le renouvellement de l'année de base, l'élargissement du champ géographique et de la population de référence et l'actualisation du panier des biens et services.

L'ICV (base 100 de 1989) calculé actuellement a été mis en place en septembre 1993. Il se caractérise notamment par :

- **Population de référence:** elle se compose des ménages urbains de conditions de vie moyennes (cadres moyens, commerçants, indépendants non agricoles, employés dans les bureaux et les services et ouvriers non agricoles).
- **Champ géographique:** L'ICV est calculé à partir des données d'une enquête sur les prix réalisée au niveau de 11 villes: Agadir, Casablanca, Fès, Kénitra, Marrakech, Oujda, Rabat, Tétouan, Meknès, Tanger et Laâyoune.

- **Panier de référence:** Le champ de l'indice comprend tous les produits (biens et services) consommés par la population de référence. Le panier de référence est composé de 385 articles et 768 variétés.
- **Pondérations de l'indice :** La structure de pondération a été calculée sur la base des données issues de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 1984-1985. Ces pondérations ont été, par la suite, actualisées respectivement en janvier 1993 et en janvier 2002 sur la base des données des enquêtes nationales sur les niveaux de vie des ménages de 1991 et de 1998.
- **Formule de calcul :** La formule de calcul utilisée est celle de Laspeyres en chaîne. Celle-ci a l'avantage de permettre l'actualisation du panier et des structures de pondération et de résoudre le problème des produits saisonniers.

2. Les raisons de la réforme de l'indice du coût de la vie

Depuis 2005, le HCP a entamé une révision profonde de l'indice du coût de la vie. Cette réforme se justifie par :

- ✓ la disponibilité de données actualisées :
 - l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2001;
 - le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2004;
 - l'enquête nationale sur les revenus et les niveaux de vie des ménages de 2007.
- ✓ Le panier de l'indice est basé sur les données de l'enquête de consommation 1984-85.
- ✓ L'observation des prix se limite à 11 villes représentant 10 régions.
- ✓ La population de référence est limitée à la population urbaine dite de condition moyenne.

Cette réforme a donné lieu à un nouvel indice des prix à la consommation appelé IPC (Base 100 : 2006).

3. Présentation du nouvel indice des prix à la consommation

Les principales innovations méthodologiques caractérisant le nouvel indice des prix à la consommation portent sur :

L'élargissement de la population de référence : Contrairement à l'ICV actuel qui se limite à la population urbaine dite de conditions de vie moyennes, l'IPC couvre l'ensemble de la population urbaine.

L'extension du champ géographique : La couverture géographique a été élargie à 6 nouvelles villes : AL Hoceima, Settat, Béni Mellal, Safi, Guelmim et Dakhla.

L'adoption d'une nouvelle nomenclature : Conformément aux recommandations du BIT, le Haut Commissariat au Plan a adopté le nouveau système de classification des biens et services

de la nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (COICOP) adoptée par la Commission de Statistique des Nations Unies. La correspondance entre les 8 grands groupes de l'ancienne nomenclature de l'ICV et les 12 divisions de la nouvelle classification adoptée pour l'IPC est donnée en annexe.

L'actualisation du panier de l'indice : Le panier de référence a été actualisé pour tenir compte des changements dans les habitudes de consommation des ménages marocains. La composition du nouveau panier est basée sur un choix raisonné à partir des données détaillées de l'enquête nationale de consommation et des dépenses des ménages de 2001.

Ce panier comprend 478 produits (contre 385 pour l'ICV) et 1067 variétés (contre 768 pour l'ICV). La structure du panier de l'IPC est présentée en annexe.

Environ une centaine de nouveaux produits ont été introduits dans le nouveau panier dont le poids s'élève à 6,5% (voire liste en annexe).

Echantillon du loyer: Le loyer est l'une des composantes principales de l'enquête sur les prix à la consommation. La réforme de l'indice a constitué une occasion pour introduire d'importantes améliorations méthodologiques à l'enquête sur le loyer, notamment par :

- le recours à une base de sondage actualisée basée sur les données du RGPH de 2004 ;
- l'augmentation de la taille de l'échantillon à 4777 locataires contre 2700 dans l'ICV.

Echantillon des médicaments: Le manque d'informations sur le secteur des médicaments a nécessité la réalisation d'une enquête auprès des distributeurs de ce produit, qui a permis de déterminer les coefficients de pondération des 17 classes thérapeutiques retenues. La taille de l'échantillon des médicaments s'élève à 200 médicaments contre 76 dans l'ICV.

Le choix des points de vente

Le choix des points de vente a été effectué de manière à assurer une bonne représentativité des produits de consommation. Ce champ a été élargi pour inclure les grandes surfaces.

L'actualisation des coefficients de pondération : Les coefficients de pondération de l'IPC sont calculés sur la base des données de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2001. Les coefficients de pondération des douze divisions de la nomenclature des biens et services ont été actualisés par les données de l'enquête sur les revenus et les niveaux de vie des ménages de 2007.

La disponibilité de données au niveau régional a permis d'introduire des structures de pondérations par ville, ce qui constitue une innovation majeure pour l'IPC en comparaison avec l'ICV.

Les coefficients de pondération au niveau national sont présentés dans le tableau ci-dessous :

IPC (Base 100 : 2006)		ICV (Base 100 : 1989)	
01. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	41,458	1. Alimentation	44,818
02. Boissons alcoolisées et tabacs			
03. Articles d'habillement et chaussures	3,94	2. Habillement	6,338
04. Logement, eau, électricité et autres combustibles	14,822	3. Habitation	14,187
05. Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	4,877	4. Equipements ménagers	5,001
06. Santé	5,524	5. Soins médicaux	5,442
07. Transport	14,893	6. Transport et communication	7,789
08. Communication			
09. Loisirs et culture	6,093	7. Loisirs et culture	5,670
10. Enseignement			
11. Restaurants et hôtels	8,395	8. Autres biens et services	10,755
12. Biens et services divers			

La méthode de calcul

La méthode de Laspeyres en chaîne est utilisée pour le calcul du nouvel indice des prix à la consommation. Les indices sont calculés au niveau de chaque ville à tous les niveaux de la nomenclature. L'indice national est calculé sur la base des structures de consommation des 17 villes. Cette approche constitue une amélioration fondamentale du nouvel indice par rapport à l'ICV.

4. Principaux résultats du nouvel indice des prix à la consommation

Après l'achèvement de son élaboration méthodologique, l'IPC est passé par une phase de test pour s'assurer de sa cohérence et de sa validité qui a duré plus de deux ans. Les résultats de son évolution depuis 2007 sont présentés ci-après.

a. Evolution annuelle de l'indice des prix à la consommation par division

Au cours de 2008, l'IPC a évolué de 3,7% par rapport à 2007 (contre 3,9% pour l'ICV). Cette évolution est due particulièrement à la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (7,4%). Le tableau suivant présente les variations des autres groupes de produits.

Evolution annuelle des prix à la consommation par division de produits

Division des produits	2007	2008	var %
01.Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	104,6	112,3	7,4
02.Boissons alcoolisées, tabacs	102,1	104,6	2,4
03.Articles d'habillement et chaussures	101,0	102,8	1,8
04.Logement, gaz, eau et électricité	102,1	103,0	0,9
05.Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	101,9	103,4	1,5
06.Santé	100,7	101,0	0,3
07.Transport	101,2	103,0	1,8
08.Communication	97,2	95,7	-1,5
09.Loisirs et culture	99,0	98,4	-0,6
10.Enseignement	101,5	104,8	3,3
11.Restaurants et hotels	101,8	104,7	2,8
12.Biens et services divers	100,9	103,1	2,2
Ensemble	102,5	106,3	3,7

b. Evolution au cours des dix premiers mois de 2009

Au cours des dix premiers mois de l'année 2009, l'IPC a augmenté de 1,4% par rapport à la même période de l'année 2008 (même évolution que l'ICV). Cette évolution s'explique notamment par la hausse de l'indice des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (1,9%).

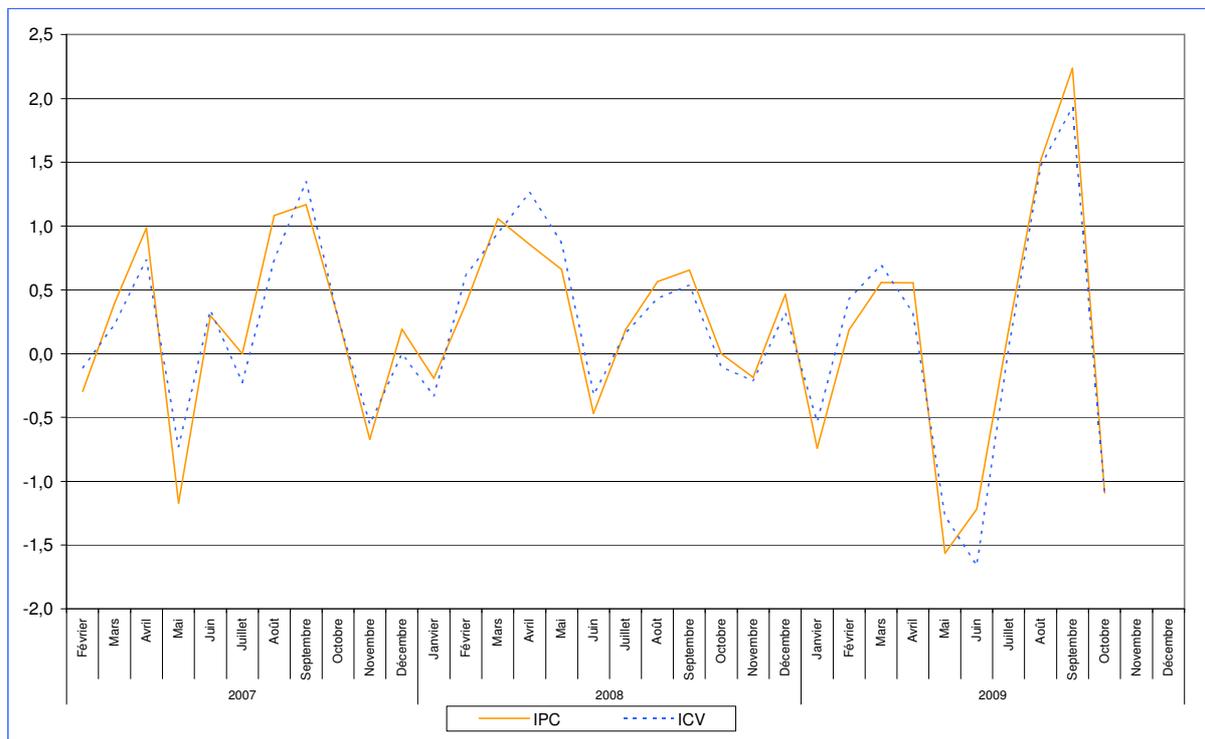
Divisions	Les dix premiers mois de 2008	Les dix premiers mois de 2009	Variation (en %)
01.Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	111,8	113,9	1,9
02.Boissons alcoolisées, tabacs	103,9	108,2	4,1
03.Articles d'habillement et chaussures	102,7	103,7	1,0
04.Logement, gaz, eau et électricité	102,9	103,8	0,9
05. Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	103,1	105,3	2,1
06.Santé	101,0	101,7	0,7
07.Transport	102,9	103,1	0,2
08.Communication	95,8	91,4	-4,6
09.Loisirs et culture	98,4	97,8	-0,6
10.Enseignement	103,9	109,9	5,8
11.Restaurants et hotels	104,6	106,4	1,7
12.Biens et services divers	102,9	105,1	2,1
Ensemble	106.0	107.5	1.4

c. Comparaison des évolutions de l'IPC et de l'ICV

La comparaison des évolutions mensuelles de l'IPC et de l'ICV fait ressortir de faibles différences. Ces différences s'expliquent par :

- ✓ les différences des coefficients de pondérations ;
- ✓ le champ géographique (17 villes au lieu de 11) ;
- ✓ la révision du panier (89 produits dont le poids s'élève à 6,5%).

Evolution mensuelle de l'IPC et de l'ICV depuis janvier 2007



5. Le calculateur de l'indice des prix personnalisé

L'indice des prix à la consommation mesure l'évolution moyenne des prix pour une population de référence, il ne décrit pas les habitudes individuelles.

Dans le cadre de cette réforme, le HCP a mis en place un calculateur d'indice des prix personnalisé qui permet à chacun de calculer un indice personnalisé en modifiant les pondérations des groupes de produits. C'est un outil interactif qui permet à l'utilisateur d'obtenir l'évolution personnalisée des prix à la consommation qui correspond à sa structure de consommation.

Cet outil sera disponible sur le site web du HCP au www.hcp.ma

Annexes

Tableau récapitulatif de la comparaison entre l'IPC et l'ICV

Caractéristiques	Indice du coût de la vie	Indice des prix à la consommation
Année de base	1989	2006
Champ géographique	11 villes	17 villes
Méthode de calcul	Méthode de laspeyeres en chaîne avec une seule pondération au niveau national ;	Indice de Laspeyeres en chaîne avec pondérations par ville ;
Pondérations de base	1984-1985 actualisées en 1993 et 2002 ;	2001-2002 actualisées sur la base des données de l'enquête niveau de vie 2007 ;
Nombre de produits	385	478
Nombre de variétés	768	1067
Nomenclature des produits	COICOP à 8 groupes	COICOP à 12 divisions
Champ de collecte	Les grandes surfaces ne sont pas prises en compte.	Les grandes surfaces sont prises en compte.

Correspondance entre les 8 grands groupes de l'ancienne nomenclature de l'ICV et les 12 divisions de la nouvelle classification adoptée pour l'IPC

Grands groupes de l'ICV (base 100 :1989)	Divisions de l'IPC (base 100 :2006)
1. Alimentation	1. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées
	2. Boissons alcoolisées et tabacs
2. Habillement	3. Articles d'habillement et chaussures
3. Habitation	4. logement, eau, électricité et autres combustibles
4. Equipements ménagers	5. Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer
5. Soins médicaux	6. Santé
6. Transport et communication	7. Transport
	8. Communication
7. Loisirs et cultures	9. Loisirs et culture
	10. Enseignement
8. Autres biens et services	11. Restaurants et hôtels
	12. Biens et services divers

Structure du panier de l'IPC

Divisions	Nombre de groupes	Nombre de classes	Nombre de sections	Nombre de produits	Nombre de variétés
1. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	2	11	29	159	309
2. Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	2	4	4	5	12
3. Articles d'habillement et chaussures	2	6	11	73	134
4. Logement, gaz, eau et électricité	4	7	7	24	50
5. Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	6	10	11	59	98
6. Santé	3	7	7	32	231
7. Transport	3	10	10	27	49
8. Communication	3	3	3	9	26
9. Loisirs et culture	5	15	15	42	73
10. Enseignement	5	5	5	10	14
11. Restaurants et hôtels	2	3	3	4	15
12. Biens et services divers	4	7	7	34	56
Total	41	88	112	478	1067

Les nouveaux produits introduits dans le panier de l'IPC

Environ une centaine de nouveaux produits ont été introduits dans le nouveau panier dont le poids s'élève à 6,5%.

- Produits alimentaires : la viande de dinde, la viande de cheval, les corn Flakes, le calamar, la crème fraîche, la margarine, l'huile d'argane, l'avocat, les fraises, le noix de coco, l'ananas frais, le Kiwi, le chou vert, le maïs en conserve, les chips, l'anis, le gingembre, le curcuma, l'absinthe, la verveine, le jus de pêche et le jus d'ananas ;
- Habillement : les tissus en fibres synthétiques, le manteau homme, le tricot homme, la jacket, l'ensemble dame, le caftan, le manteau femme, les vêtements de sport femme, les collants, le pantalon fille, le costume garçon, les vêtements de sport fille, le manteau fille, le manteau garçon, le tricot fille et les chaussures de sport dame ;
- Logement : les villas en location, les serrures de porte, la réparation électrique, l'assainissement et le raccordement à l'électricité ;
- Meubles et articles ménagers : l'oreiller, le chauffe-eau, le four à gaz, pinces à linge, colle, centrifuge électrique, marmite autocuiseur, couscoussier et bougie ;
- Transports : filtre de moteur, plaquettes de frein, bougie de motocyclette, l'essence mélangeur et la visite technique ;
- Communications : Mandat postal, poste de téléphone, téléphone mobile et Internet ;
- Loisirs et culture : parabole, récepteur, lecteur CD, caméscope, micro-ordinateur, imprimante, jeux de société, tente, fleurs, cybercafé, toto-foot, papier à lettre et pèlerinage ;
- Enseignement : les frais de scolarité supérieur, les cours privés, les frais d'inscriptions préélémentaire et primaire, les frais d'inscription secondaire, les frais d'inscription postsecondaire non supérieur et les frais d'inscription supérieur ;
- Autres biens et services : sèche cheveux, briquet et lunette de soleil;